



VERVIERS

URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26



Wallonie

Réf : 2023D0062-AF

Le présent avis est adressé à tous les propriétaires et occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par GREEN CONSTRUCT SRL, Rue Slar 49K à 4801 Stembert.

Le terrain concerné est situé Rue Victor Besme/Quai de la Vesdre à 4800 Verviers et cadastré division 1, section A n°1445/3A - division 8, section B n°307T2.

Le projet porte sur : **Construction d'une nouvelle voirie**

Le projet est soumis à enquête publique pour le(s) motif(s) suivants:

- Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale ;
- Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° du CoDT : la demande de permis d'urbanisme visée à l'article D.IV.41 ;

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse ci-après, sur rendez-vous :

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 07/05, 14/05, 21/05, 28/05, 04/06 de 16h00 à 20h00.

Il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.

Date d'affichage de l'avis : 30 avril 2024

L'enquête publique est ouverte le 06 mai 2024 et clôturée le 05 juin 2024.

Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à adresser au Collège Communal de Verviers :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be;
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2023D0062-AF (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 05 juin 2024 à 16h00 au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers. Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à signaler au préalable votre présence.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le **25 AVR. 2024**

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN.



Pour la Bourgmestre :
L'Echevin délégué,

Maxime DEGEY.

